

SÉANCE DU 4 JUIN 2018

18-06-104

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation : 29 mai 2018**

L'an deux mille dix-huit le quatre juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Alain HERAUD, Conseil municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents - excusés :**

Noureddine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, David SOULAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Patrice CHAPUIS (pouvoir à Annie CONTE), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance  
-----

**ENVIRONNEMENT**

**RENFORCEMENT DES BERGES DE L'ISLE - PROPRIÉTÉ DU MUR DE SOUTÈNEMENT -  
CONVENTIONNEMENT AVEC LE SIETAVI**

Vu la délibération du 28 juin 2016, concernant l'attribution d'une subvention relative aux travaux de renforcement des berges de l'Isle à Libourne ;

Vu la délibération du Syndicat Intercommunal d'Etudes, de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle du 20 décembre 2017, portant sur le lancement des travaux des berges de Libourne (zone de travaux située entre la rue Louise Michel et la Fontaine Roudeyre),

Vu la durée des travaux de 8 mois, débutant en juin 2018 jusqu'en février 2019 avec deux mois de préparation de travaux,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous les actes et documents permettant d'intégrer le mur de soutènement dans la propriété communale.

En effet, la Ville prendra possession du site dès la fin des travaux réalisés par le SIETAVI, pour mettre en œuvre une promenade à quais de l'Isle. Celle-ci sera constituée d'un revêtement en béton pour la sécurité des usagers et d'une clôture séparative avec les propriétés privées.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la ville de Libourne